

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION (CG)

GRETA des Hauts-de-Seine (92)
52 rue Robert Schumann 92 COLOMBES

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont doubles :

- Obtenir le diplôme de du BTS Comptabilité et gestion
 - Accéder à un emploi durable : assistant comptable, comptable unique, collaborateur comptable, gestionnaire comptable, comptable fournisseurs, comptable clients, gestionnaire de paie, assistant contrôleur de gestion, assistant en gestion financière et comptable
- A l'issue de la formation, le stagiaire aura les compétences professionnelles techniques visés par la certification et attendues par les entreprises et organisations. Il maîtrisera également les compétences transverses telles que : l'utilisation permanente des outils numériques, la veille technique et professionnelle constante dans les domaines de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion. Il maîtrisera aussi les compétences comportementales nécessaires à une recherche d'emploi lui permettant d'accéder à une insertion professionnelle durable.

CONTENU

- U11 : Culture générale et expression : 80h
U12 : LV obligatoire, Anglais : 68h
U2 : Mathématiques appliquées : 68h
U3 : Culture économique, juridique et managériale : 154h
U4 : Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales : 210h
U5 : Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière : 177h
U6 : Organisation du système d'information comptable : 111h
- Modules complémentaires :
- Accompagnement à l'emploi : 21h
 - Transition écologique : 7h

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1176 h, variable selon positionnement, dont 280 h en entreprise

DATES

Date de début : 02 septembre 2024

Date de fin : 30 mai 2025

PRÉ-REQUIS

- Niveau 4 (ex IV)
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) ou justifier de la scolarité complète y conduisant.
 - A défaut, justifier d'une expérience professionnelle de trois ans dans le domaine

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
Brevet de Technicien Supérieur
Comptabilité et Gestion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Formation de groupe

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire de l'emploi exerce son activité principalement :

- au sein des entreprises du secteur concurrentiel, comme comptable unique dans les petites structures ou comme comptable, éventuellement spécialisé, intégré au sein d'un service comptable dans les entreprises de plus grande dimension ;
- dans les entreprises spécialisées ou organismes prestataires de services comptables et de gestion, en tant qu'assistant ou collaborateur (cabinets d'expertise comptable, associations de gestion agréées...). Il peut également être chargé de clientèle ou conseiller (cabinets d'audit et de conseil) ;
- dans le secteur associatif pour des emplois similaires à ceux du secteur concurrentiel ;
- dans les services comptables et financiers du secteur public, même si la réglementation en vigueur et les pratiques diffèrent de celles applicables dans le secteur privé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Équipe Pédagogique

Professionnels du secteur / Professeurs certifiés de l'Éducation Nationale.

Vous pouvez candidater en déposant vos CV et lettre de motivation en cliquant directement [sur le lien ici](#)

Ou par mail à l'adresse : contact@greta-92.fr (en précisant l'intitulé de la formation)

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 10 752€ . Demandeurs d'emploi et individuels : nous consulter. Prix en vigueur au 15/03/2022 Ouverture sous réserve du conventionnement par la Région Ile de France

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Région Ile-de-France

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Comptabilité, gestion, qualité

CONTACT

Agence commerciale

Téléphone : 01 46 99 92 92

Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole Marie

contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.